

## Direction de la sécurité publique

Le 1<sup>er</sup> juillet, suite au départ à la retraite du chef de service, les pompes funèbres officielles ont été rattachées, en qualité d'office, au service de secours et d'incendie.

La Fédération aéronautique internationale, dont le siège est situé à Lausanne, a fêté son centenaire cette année. Le point culminant de cet anniversaire a été, sans conteste, un grand meeting d'aviation gratuit, réunissant plus de 70 000 personnes, qui s'est déroulé à Ouchy, ainsi que sur l'aérodrome de la Blécherette, du 26 au 28 août. Relevons qu'à cette occasion trois services de la direction ont été largement mis à contribution dans l'organisation de cet événement.

Enfin, les négociations relatives à «Police 2000» se sont poursuivies en 2005, l'exposé des motifs et projets de décrets «Police 2000» devant encore être débattus par le Grand Conseil.

### SERVICE ADMINISTRATIF

Organe de coordination et de soutien à l'activité des services de la direction de la sécurité publique, le service administratif comprend au 31 décembre 1995 16 collaborateurs/trices représentant 14,3 EPT (17 collaborateurs représentant 15 EPT au 1<sup>er</sup> janvier 2005) répartis dans les quatre unités suivantes :

#### SECRETARIAT DE DIRECTION

##### Mission

Il assure l'acheminement (par son huissier), le traitement (ouverture, enregistrement, diffusion dans les services intéressés) et le contrôle du suivi du courrier parvenant à la direction. Il vérifie et apporte son concours à la rédaction de nombreux documents dont, entre autres, pour 2005 : cinq préavis, cinq communications au Conseil communal, deux communications à la Commission des finances et deux réponses à des interpellations. Il gère le secrétariat de la directrice de la sécurité publique et assure la suppléance du secrétaire municipal, en alternance avec le remplaçant de ce dernier, lors des séances de Municipalité.

#### COMPTABILITE DE DIRECTION

##### Mission

Outre l'établissement, d'entente avec les services concernés, du budget de fonctionnement pour l'année suivante et du plan des investissements pour les deux années suivantes, la comptabilité de direction assure le contrôle budgétaire, la gestion des crédits d'investissements, la passation des écritures relevant de sa compétence, ainsi que l'enregistrement de la facturation aux

débiteurs et participe activement au bouclage annuel des comptes. Elle prend également en charge, pour tous les services de la direction, tout ce qui concerne la TVA, en particulier la détermination des taux forfaitaires et l'établissement des décomptes trimestriels. Durant l'année sous revue, la comptabilité de direction a, en particulier, participé au démarrage des nouveaux systèmes de gestion du personnel PeopleSoft ainsi que de contrôle des absences, et mis en place un moyen de gestion individuelle et de valorisation annuelle du crédit-retraite des sapeurs-pompiers.

Par ailleurs, la comptabilité continue d'assumer la gestion comptable de l'Association de communes de la région lausannoise pour la réglementation du service des taxis (passation des écritures, facturation aux débiteurs, paiement des fournisseurs), jusqu'au bouclage des comptes annuels.

Enfin, elle collabore, outre à la détermination des montants dus à la Ville, du chef du subventionnement cantonal, décidé dans le cadre de la démarche EtaCom, du groupe sanitaire lausannois, au calcul des coûts du SMUR à prendre en charge par le CHUV.

#### TAXIS

##### Mission

Le bureau des taxis est chargé de gérer, pour ce qui relève du droit public (autorisations d'exploiter, autorisations de conduire, autorisations d'affecter un véhicule à un service de taxis, etc.), l'activité des taxis sur le territoire des 11 collectivités locales regroupées au sein de l'Association de communes de la région lausannoise pour la réglementation du service des taxis. Cinq employés de la Ville, représentant 2,95 EPT, œuvrent pour le compte du bureau des taxis, dont les coûts de fonctionnement sont couverts par ladite association.

##### Préambule

Le Tribunal administratif a admis, le 7 avril, le recours de la Coopérative Taxi Services, contestant la décision de la Municipalité du 16 mai 2002, de confier à Intertaxis SA la mise en œuvre et l'exploitation du central d'appel des taxis de place. Ensuite de cela, les sociétaires de Taxi Services ont accepté, lors d'une assemblée extraordinaire qui s'est tenue le 6 octobre, de transformer la Coopérative en Société à responsabilité limitée. Le 8 décembre, le Tribunal fédéral a rejeté le recours de droit public déposé par Intertaxis SA contre l'arrêt rendu le 7 avril par le Tribunal administratif. Dit arrêt étant, dès lors, définitif et exécutoire, la nouvelle réglementation sur le service des taxis, en cours d'élaboration, pourra se fonder sur divers éléments, désormais sûrs.

## Autorisations

Type A – Taxis de place (regroupés au sein de Taxi Services Sàrl et d'Intertaxis SA, voire simplement en libre)

	Nombre d'autorisations d'exploiter		Nombre de permis de stationnement et de véhicules	
	2004	2005	2004	2005
Compagnies	5	5	102	102
Exploitants indépendants	148	148	148	148
Total	153	153	250	250

A la suite de la cessation d'activité de leurs titulaires, 11 autorisations A, comme en 2004, ont été transférées soit à des candidats inscrits sur la liste d'attente, soit à un proche ou un chauffeur employé depuis cinq ans (au moins) par le renonçant.

Type B – Taxis sans permis de stationnement

	Nombre d'autorisations d'exploiter		Nombre de véhicules	
	2004	2005	2004	2005
Exploitants regroupés au sein de :				
Taxiphone	53	55	58	56
CDS	3	3	3	3
Allô Taxis !	2	3	2	3
ABC Taxis Lausanne	6	5	9	12
Autres	21	29	27	39
Total	85	95	99	113

Type C – Voitures de grande remise

	Nombre d'autorisations d'exploiter		Nombre de véhicules	
	2004	2005	2004	2005
Entreprises	6	6	19	20
Exploitants indépendants	3	5	3	5
Total	9	11	22	25

## Conducteurs

Au nombre de 517\* (2004 : 515), les conducteurs de taxi se répartissent comme suit :

	Hommes		Femmes	
	2004	2005	2004	2005
Conducteurs «réguliers»	423	424	37	38
Conducteurs «auxiliaires»	48	48	7	7
Total	471	472	44	45

\* dont 276 étrangers/ères

Au cours de l'année, sur 43 demandes enregistrées (2004 : 38), 33 carnets de conducteur ont été délivrés (2004 : 26), un certain nombre de candidats ayant échoué à l'examen topographique.

## Courses des taxis de place

Le nombre de courses effectuées par Taxi Services Sàrl et Intertaxis SA n'est pas connu. En 2004, le nombre de ces courses s'était élevé respectivement à 849 387 et 700 892.

## Stations

Au nombre de 43 (2004 : 45), les stations offrent un total de 210 places, contre 221 en 2004. En effet, la station du Flon, comportant 3 places, a été temporairement supprimée et la station de Chailly a été ramenée de 6 à 4 places, alors que, en raison des travaux liés au M2 et à titre provisoire, la station du CHUV, comprenant 2 places, a été supprimée et les stations de la Riponne et d'Ouchy ont été diminuées chacune de 2 places.

## OBSERVATOIRE DE LA SECURITE

### Mission

L'observatoire de la sécurité, doté d'un effectif de 0,80 EPT, a pour mission d'assurer la collecte et l'analyse des informations permettant de mieux cerner les problèmes de sécurité, de mieux anticiper leur évolution et de mieux cibler les mesures préventives et curatives à prendre pour y remédier.

### Principaux travaux effectués

La force d'attraction de Lausanne, aussi importante de jour que de nuit, influence la sécurité en ville, notamment en ce qui concerne les vols, ainsi que le sentiment d'insécurité des habitants, principalement ressenti en période nocturne. En effet, ville centre d'une agglomération de 280 000 habitants, Lausanne attire quelque 150 000 personnes par jour et environ 30 000 noctambules durant les nuits de week-end. Parallèlement, les délits commis en ville oscillent entre 10 et 12 000 par année, avec une progression des bagarres, particulièrement de nuit, et des délits violents. Afin de compléter les réponses municipales déjà apportées en matière de sécurité, de prévention et de convivialité, sept projets ont été développés, en collaboration avec l'observatoire de la sécurité, dans le rapport-préavis N° 2005/87 du 15 décembre 2005 «Sécurité et sentiment d'insécurité à Lausanne et réponse à la motion Marc Dunant Lausanne, ville centre... aussi la nuit !», à savoir : limitation des débordements nocturnes, prévention de la violence juvénile par la création, en collaboration avec la Brigade de la jeunesse, d'un clip vidéo de hip-hop, prévention des vols sur et dans les véhicules, formation continue des policiers dans le domaine de la diversité culturelle et de l'approche interculturelle, généralisation à l'ensemble de la ville d'Immeubles en fête – La fête des voisins (DSS+E), animation des APEMS les mercredis après-midi, dans un but de croissance des compétences sociales des enfants (DEJE), et amélioration de l'éclairage public en ville, afin de favoriser le sentiment de sécurité des habitants et éviter les trafics de stupéfiants (SIL).

En outre, dans le but d'étoffer les données détenues par les autorités de la Ville, le Département cantonal de la formation et de la jeunesse a mis à disposition des partenaires de l'observatoire les résultats de l'enquête «Les jeunes, les transgressions et l'insécurité», qui montrent que les délits les plus couramment commis par les jeunes Lausannois sont la resquille, la conduite de scooters sans permis et le vol à l'étalage de marchandises d'une valeur de moins de fr. 50.–. En ce qui concerne les délits commis à leur endroit, les lésions corporelles et les brigandages sont ceux dont les jeunes souffrent le plus.

Par ailleurs, l'observatoire a continué à travailler, avec la Police communale du commerce, Police-secours et les plus importants night-clubs de la ville, sur l'amélioration

de la sécurité des noctambules. Il en est résulté une charte de collaboration, un concept de sécurité fixant les bonnes pratiques à respecter par les services privés de sécurité, la mise sur pied d'une formation continue pour le personnel des clubs et la mise à disposition d'un panneau rappelant les règles de comportement à respecter, notamment les égards dus au voisinage. Un bilan positif a été tiré de cette action, qui permet d'éviter scandales, bagarres et autres incivilités. De fait, depuis l'introduction de ce partenariat, Police-secours est plus souvent sollicitée, mais intervient désormais en collaboration avec les services de sécurité privés des discothèques, qui font appel à elle, avant que les situations ne dégénèrent. A terme, il est souhaité que tous les clubs lausannois adhèrent à la démarche de pacification de la vie nocturne.

## POLICE DU COMMERCE

### Missions générales du service

- Gestion administrative et coordination des manifestations
- Gestion des établissements publics
- Gestion des cinémas
- Gestion des ports de petite batellerie, des infrastructures et des rives du lac
- Gestion du commerce permanent et itinérant (y compris les marchés)
- Organisation de la Fête foraine de printemps (Luna Park)
- Perception des taxes de séjour
- Perception de l'impôt sur les divertissements
- Gestion des décès
- Gestion du centre funéraire de Montoie.

### Effectif du personnel

31 décembre 2004 : 41,22 EPT (= 48 personnes)

31 décembre 2005 : 40,00 EPT (= 44 personnes)

### Faits marquants

De par la nature de ses activités de coordination et son rôle de pivot entre différents intervenants, le service de la police du commerce est constamment au cœur d'événements en lien avec les activités économiques, les divertissements et les loisirs susceptibles de défrayer la chronique. Quelques manifestations, telles la Commémoration du Traité de Lausanne ou la Fête de l'aviation, ont ainsi imposé une gestion particulièrement importante.

Les questions relatives aux heures d'ouverture des magasins, en lien avec les décisions concernant les petits magasins d'alimentation et le rapport-préavis concernant l'ouverture de 17h.00 à 18h.00 le samedi, ont aussi requis un engagement conséquent. Par ailleurs, le service a poursuivi la mise en œuvre de deux applications informatiques, l'une pour les établissements publics et l'autre pour l'annonce des décès et la réservation des prestations du centre funéraire. Enfin, la modification du tarif relatif à l'occupation du domaine public est quasiment achevée.

## COMMERCES, PATENTES, ETABLISSEMENTS PUBLICS

### Commerces

133 inscriptions (ouvertures, remises ou transformations de magasins) ont été effectuées dans le Registre des commerçants.

### Patentes et autorisations

Patentes et autorisations	2004	2005
Marchands de détail	6	1
Tabacs	765	722
Jeux et appareils automatiques	776	686
Commerces d'occasion	190	195
Ventes aux enchères	5	3

Les chiffres relatifs aux ventes par acomptes avec réserve de propriété ne sont plus mentionnés, en raison de modifications légales supprimant toute obligation pour les polices du commerce.

### Etablissements publics

Etablissements	2005*
Demandes de préavis pour licence	215
Inscriptions des licences	390
Changements d'enseigne	35
Manifestations	423
Autorisations de diffusion de musique	107
Avertissements	23
Dossiers de mise en conformité des locaux	51

\* Nouvelle présentation du traitement des dossiers dès 2005 (pour 2004 ces renseignements figurent dans le corps du texte publié l'an passé).

Durant cette année, 12 établissements ont été déclarés en faillite, soit 2 tea-rooms, 1 discothèque et 9 cafés-restaurants. De plus, par décisions du Département de l'économie (police cantonale du commerce), 6 établissements ont été fermés temporairement pour diverses infractions à la Loi sur les auberges et les débits de boissons.

Catégorie	Genre de patentes	Etablissements exploités au 31 décembre 2004	Créations	Réouvertures	Changements de catégorie (en +)	Fermetures	Changements de catégorie (en -)	Etablissements exploités au 31 décembre 2005
A	Hôtel avec restauration	27	—	—	1	1	—	27
	Hôtel sans restauration	12	—	—	—	—	1	11
B	Café-restaurant	347	4	14	15	22	3	355
	Café-restaurant (bateaux)	13	—	—	—	2	—	11
D	Café-bar	19	8	—	5	2	—	30
E	Buvette	50	2	3	4	5	5	49
F	Discothèque avec restauration	3	—	—	1	—	—	4
	Discothèque sans restauration	21	1	—	—	1	1	20
G	Night-club avec restauration	5	—	—	1	—	1	5
	Night-club sans restauration	7	—	1	1	1	1	7
H	Salon de jeux avec boissons alcooliques	3	—	—	1	—	1	3
	Salon de jeux sans boissons	3	—	—	—	1	—	2
	Salon de jeux avec restauration	1	—	—	1	—	—	2
	Salon de jeux avec boissons sans alcool	—	—	—	1	—	—	1
J	Tea-room	79	—	1	1	1	2	78
K	Bar à café	22	—	—	—	1	—	21
L	Autorisation spéciale de jour sans boissons	1	—	—	—	—	—	1
	Autorisation spéciale de jour avec boissons	6	2	—	1	3	2	4
	Autorisation spéciale de jour – article 66 LADB	3	—	—	—	—	—	3
	Autorisation spéciale de nuit – article 66 LADB	1	—	—	—	—	—	1
M	Traiteur	4	2	—	—	1	—	5
N	Débit de boissons alcooliques à l'emporter	169	19	—	—	15	—	173
	Cercle	20	—	—	—	4	16	—

## MANIFESTATIONS

Catégories	2004				2005			
	Nbre de manif.	Nbre de jours	% du nbre de manif.	% du nbre de jours de manif.	Nbre de manif.	Nbre de jours	% du nbre de manif.	% du nbre de jours de manif.
Sports	155	245	6,2	5,4	166	257	6,0	5,6
Soirées/fêtes/repas de soutien	380	402	15,2	8,8	427	448	15,6	9,8
Manifestations sur le domaine public et assimilé	471	1 324	18,8	29,0	544	1 396	18,9	29,7
Bienfaisance/utilité publique	469	545	18,7	11,9	511	593	18,8	13,0
Spectacles/concerts	289	687	11,5	15,0	361	583	13,3	12,7
Conférences	184	267	7,4	5,8	172	216	6,3	4,7
Expositions	73	437	2,9	9,5	73	431	2,7	9,4
Stands d'information/récoltes de signatures	342	359	13,7	7,9	343	347	12,6	7,6
Centres de loisirs	80	211	3,2	4,6	78	161	2,9	3,5
Manifestations diverses	60	95	2,4	2,1	79	181	2,9	4,0
<b>Total</b>	<b>2 503</b>	<b>4 572</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>2 754</b>	<b>4 613</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>

## Tombolas, loteries, roues

	Permis délivrés		Billets écoulés	
	2004	2005	2004	2005
Tombolas	90	82	119 937	152 423
Loteries	21	17	—	—
Roues	7	7	9 625	5 850

## Lotus

	2 <sup>e</sup> semestre 2003	2 <sup>e</sup> semestre 2004
	1 <sup>er</sup> semestre 2004	1 <sup>er</sup> semestre 2005
Lotus organisés	21	23
Cartons vendus	199 480	200 271
Valeur totale des cartons vendus	487 689.—	498 170.—

Nombre de cartons vendus	2003-2004	2003-2004
Cartons à fr. 1.—	55 315	52 887
Cartons à fr. 2.—	63 807	63 241
Cartons à fr. 3.—	48 515	50 957
Cartons à fr. 5.—	31 843	33 186
<b>Total</b>	<b>199 480</b>	<b>200 271</b>

## Cinémas

	2004	2005
Nombre de spectateurs	1 071 206	989 512
Nombre de salles de cinéma	24	23

Les cinémas lausannois comptent au total 5 204 places au 31 décembre 2005 (5 308 en 2004). L'année a été marquée par la fermeture du cinéma Richemont.

Films projetés	2004	2005
a) en première vision	503	466
b) en prolongation ou en parallèle dans une autre salle	50	52
c) en reprise	350	325
<b>Total</b>	<b>903</b>	<b>845</b>

Répartition selon les âges légaux	2004	2005
7 ans	69	117
10 ans	131	137
12 ans	331	279
14 ans	110	88
16 ans	97	57
18 ans	165	167
<b>Total</b>	<b>903</b>	<b>845</b>

## Impôt sur les divertissements

### Encaissement net

	2004 fr.	2005 fr.
Cinémas	1 935 311.80	1 795 325.90
Dancings	1 318 295.45	1 100 101.10
Cafés-restaurants	33 162.05	29 831.—
Spectacles	1 626 330.30	1 788 060.85
Sports	63 615.30	103 941.80
Divers	711 929.45	807 484.70
<b>Total</b>	<b>5 688 644.35</b>	<b>5 624 745.35</b>

### Impôt rétrocedé

	2004 fr.	2005 fr.
1) Oeuvres de bienfaisance	18 037.20	42 113.45
2) Sociétés locales		
a) Spectacles	46 411.30	78 126.55
b) Sports	—	—
c) Divers	12 217.75	8 492.—
<b>Total</b>	<b>58 629.05</b>	<b>86 618.55</b>

## TAXES DE SEJOUR

Encaissement net	2004 fr.	2005 fr.
Taxe cantonale	700 958.45	722 189.85
Taxe communale	1 445 781.45	1 419 724.65
<b>Total</b>	<b>2 146 739.90</b>	<b>2 141 914.50</b>

Répartition en 2005	Taxe cantonale fr.	Taxe communale fr.
Hôtels – Pensions	454 556.80	791 664.80
Nuitées diverses	4 500.80	46 218.60
Pensionnats – Instituts	79 098.40	63 674.50
Etablissements médicaux	2 584.80	1 938.60
Places de campement (nuitées)	12 228.—	18 524.50
Places de campement (forfaits annuels)	6 750.—	7 912.—
Chambres	85 064.10	72 157.35
Appartements – Studios – Villas	77 406.95	417 634.30
<b>Total</b>	<b>722 189.85</b>	<b>1 419 724.65</b>

## DOMAINE PUBLIC

### Anticipations professionnelles (au 31 décembre)

	Domaine public (avec taxe d'anticipation)	
	2004	2005
Terrasses d'établissements publics	154	160
Etalages	205	194

### Marchés

	Nombre d'emplacements autorisés en	
	2004	2005
Maraîchers	174	122
Charcutiers	13	12
Epiciers	3	2
Fromagers	10	10
Boulangers	9	7
Poissonniers	1	1
Etalagistes	86	126
Information (politique, religieuse, etc.)	—	—

### Ports

Au niveau de l'accueil, 2 951 personnes se sont présentées aux guichets pour des réservations et renseignements divers.

1 089 navigateurs ont occupé les 48 bouées prévues pour les visiteurs. Les séjours sont plus nombreux qu'en 2004, mais de plus courte durée.

Sur 1 678 places d'amarrage et à terre, 1 178 sont attribuées à des Lausannois et 500 à des personnes provenant de 184 communes de Suisse et de l'étranger.

Autorisations délivrées	2004	2005
Cabines / Vidy	25	28
Places à l'eau	90	64
Places à terre	38	37
<b>Total</b>	<b>153</b>	<b>129</b>

Demandes non satisfaites (liste d'attente au 31 décembre) Personnes domiciliées à Lausanne	2004	2005
Planches à voile	—	—
Places à l'eau	948	934
Places à terre	5	—

La séance de la commission consultative des ports n'a pas eu lieu en 2005.

Recettes globales	2004 fr.	2005 fr.
Places d'amarrage et places à terre, pontons, plans d'eau, matériel	1 117 786.85	1 167 210.80
Locations (cabines, étagères pour planches à voile, locaux divers)	120 113.50	65 956.45
Engins de levage	23 400.55	21 512.25
Total	1 261 300.90	1 254 679.50

Le loyer de fr. 56 000.– versé par la Sagraive n'a pas été mentionné dans la rubrique «location», étant entendu qu'il est versé directement au service immobilier. En outre, le montant des locations facturées par la police du commerce est directement imputé sur les comptes du service des sports.

## OFFICE DES INHUMATIONS-INCINERATIONS

### Décès enregistrés

Le nombre total des décès enregistrés est en augmentation (4 573 contre 4 496 en 2004).

### Incinérations

Le nombre des incinérations est également en augmentation (3 957 contre 3 838 en 2004). Les incinérations représentent 86,53 % de la totalité des décès enregistrés (2004 : 85,36 %).

### Cimetière et centre funéraire de Montoie

Les cendres de 625 corps incinérés ont été versées dans les caveaux collectifs «Jardin du Souvenir».

Le nombre des cérémonies funèbres célébrées au centre funéraire est en légère augmentation (1 272 contre 1 257 en 2004), alors que celui des dépôts de corps dans les chambres mortuaires est stable (1 545 contre 1 541 en 2004).

La commission consultative des cimetières n'a tenu aucune séance en 2005.

### Convois funèbres

Le nombre des convois funèbres est en légère augmentation (678 contre 668 en 2004).

	Personnes domiciliées à Lausanne	Personnes domiciliées hors Lausanne	Total
Inhumations	156	36	192
Incinérations	850	3 107	3 957
Transferts hors Lausanne	59	334	393
Corps légués aux instituts d'anatomie	8	23	31
Corps en attente	—	—	—
Total des décès enregistrés	1 073	3 500	4 573
Personnes domiciliées à Lausanne, décédées à Lausanne			854
Personnes domiciliées à Lausanne, décédées hors Lausanne			219
Personnes domiciliées hors Lausanne, décédées à Lausanne			654
Personnes domiciliées hors Lausanne, décédées hors Lausanne			2 846
Total des décès enregistrés			4 573

## CONTRÔLE DES HABITANTS

### Mission

Le contrôle des habitants a pour but de fournir aux administrations publiques les renseignements dont elles ont besoin sur l'identité, l'état civil et le lieu d'établissement ou de séjour des personnes résidant plus de trois mois dans le canton. A cet effet et avec un effectif de 39 collaborateurs/trices au 31 décembre 2005 (40 au 1<sup>er</sup> janvier 2005), le CH reçoit environ 170 000 client(e)s, 50 000 lettres et 35 000 téléphones par an.

### Préambule

Concernant la population suisse, l'année sous revue a vu son nombre augmenter de 95 personnes. Cette situation, qui contraste avec les 10 dernières années où le nombre

de résidents suisses était régulièrement à la baisse, s'explique par l'importance du nombre des naturalisations effectuées en 2005, à savoir 1 164, chiffre jamais atteint à ce jour. Le total d'étrangères et d'étrangers habitant Lausanne continue d'augmenter, passant de 46 985 à 47 441, soit une progression de 456 personnes, sans compter les 968 requérants d'asile, dont les dossiers sont toujours en cours d'examen.

Le nombre d'arrivées de requérants d'asile ayant fortement baissé ces deux dernières années, la section asile a été dissoute en juillet, l'accueil des nouveaux arrivants et la gestion du petit millier de dossiers en cours de traitement étant confiés aux collaboratrices et collaborateurs de la section «étrangers – permis de séjour».

Les recherches d'adresses, demandées par courrier et fournies par le CH, sont en légère baisse, passant de 25 660 en 2004 à 25 347 cette année, soit une diminution de 0,83 %. Quant au numéro commercial, il a été

sollicité à 3 947 reprises, soit un léger recul par rapport à 2004.

Enfin, relevons l'augmentation constante des demandes de papiers d'identité suisses : 16 661 cette année, contre 14 090 en 2004.

### Population de Lausanne

Au 31 décembre 2004	127 164	habitants dont en résidence secondaire	6 055
Au 31 décembre 2005	127 498	habitants dont en résidence secondaire	6 085
Différences	+ 334	habitants	+ 30

Comme en 2004, cette année a été marquée par une grande stabilité, entre la fin du mois de janvier (127 407) et la fin du mois de septembre (127 373). L'arrivée des étudiants de l'EPFL et de l'UNIL a fait grimper la statistique à 128 009 à fin novembre, alors que le départ des étudiants de l'Ecole Hôtelière et de l'IMD l'a réduite à 127 498 à fin décembre.

### Population suisse résidant à Lausanne

La population, établie et en séjour, se chiffre à 79 042 personnes, dont 6 085 résidents secondaires, soit une augmentation de 95 Helvètes.

	2004	2005	Différence
Vaud	40 407	40 588	+ 181
Berne	7 600	7 602	+ 2
Fribourg	7 233	7 083	- 150
Valais	4 862	4 890	+ 28
Neuchâtel	3 384	3 322	- 62
Jura	1 999	2 040	+ 41
Genève	1 853	1 912	+ 59
Zurich	1 948	1 900	- 48
Obwald	68	78	+ 10

### Population étrangère résidant à Lausanne (sans les requérants d'asile)

	au 31 décembre 2004	au 31 décembre 2005
Titulaires de permis B	14 290	14 883
Titulaires de permis C	28 737	28 056
Titulaires d'un permis frontalier (G) avec une résidence secondaire	7	4
Cas en suspens dépendant de l'Office cantonal ou fédéral des étrangers	883	958
Titulaires de permis L (courte durée)	1 862	2 327
Permis provisoires F	1 205	1 209
Dispensés (diplomates non comptabilisés)	(47)	(47)
Résidences secondaires I	1	4
Total	46 985	47 441

Ce tableau appelle quelques précisions. En effet, les anciens permis de saisonniers (A) ont définitivement disparu. De plus, la population frontalière, sous l'effet de la deuxième étape de la mise en œuvre de l'accord bilatéral sur la libre circulation des personnes, a disparu de la statistique, la Commune ne faisant plus qu'encaisser les taxes de prises d'emploi, la gestion des frontaliers relevant exclusivement des services de l'Etat. Notons que

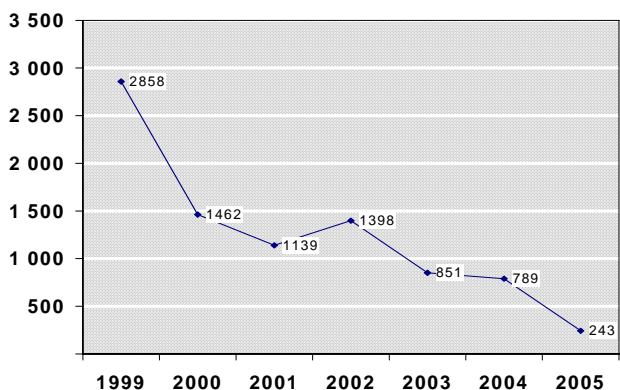
les frontaliers en résidence secondaire (4) sont connus du service. Enfin, les requérants d'asile ne figurent plus sur ce tableau, un chapitre spécifique leur étant réservé.

Au 31 décembre 2005, la population étrangère, sans les requérants d'asile, se chiffre à 47 441 personnes, soit 37,97 % (37,88 % en 2004) de la population lausannoise, la moyenne suisse se situant à environ 22 % et celle du canton à environ 28 %.

### Requérants d'asile résidant à Lausanne

243 nouvelles demandes ont été déposées, ce qui représente, par rapport aux 789 demandes dénombrées en 2004, un recul de 69,2 %, recul déjà amorcé les deux années précédentes.

### Evolution du nombre des demandes depuis 1999



### Mouvement de la population

	Arrivées	Départs	Différence
Suisses	6 396	7 516	- 1 120
Etrangers	9 155	7 701	+ 1 454
Total	15 551	15 217	+ 334

On dénombre :

Parmi les arrivées 1 364 naissances (2004 : 1 414)

Parmi les départs 1 127 décès (2004 : 1 187)

### Recensement de la population selon la religion

(Arrêté d'application de la loi cantonale sur l'exercice de la religion catholique, art. 3)

	Au 1 <sup>er</sup> octobre 2005 *	
	Nombre	%
Protestants	34 717	27,26
Catholiques	47 605	37,37
Autres religions	45 051	35,37

\* Date imposée par la loi pour ce recensement

La loi cantonale sur le contrôle des habitants n'obligeant pas le citoyen à communiquer sa religion, le nombre de résidents pratiquant ou considérés comme pratiquant une religion autre que catholique ou protestante est en constante augmentation, atteignant bientôt un tiers de la population. La communauté musulmane, avec 8 172 personnes (7 902 en 2004), représente le groupe religieux le plus important après les religions officielles (catholique et protestante).

## Recensement de la population selon l'âge et le sexe

La population lausannoise totalisait, au 31 décembre 2005, 127 498 personnes, qui se répartissent comme suit :

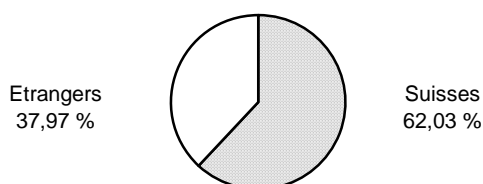
Hommes	Femmes	Enfants (moins de 16 ans)	
		Garçons	Filles
50 696	57 512	9 927	9 363

Ans	0 à 20	21 à 60	61 à 89	90 à 99	100 et plus
Hommes	13 504	37 723	9 124	269	3
Femmes	12 799	38 388	14 769	897	22
Total	26 303	76 111	23 893	1 166	25

## Recensement de la population selon l'origine et la nationalité

Lausannois	11 616	Afrique	5 442
Vaudois	28 972	Amérique	3 255
Confédérés	38 455	Asie	3 657
Italiens	6 230	Océanie	96
Espagnols	4 134	Apatrides	81
Français	6 019	Dispensés (diplomates non comptabilisés)	(47)
Portugais	7 694		
Ex-Yougoslavie (Croatie, Serbie et Monténégro, Bosnie, Macédoine, Albanie)	5 903		
Reste de l'Europe	5 897		

## Répartition de la population résidente



## Mesures d'éloignement

Cette année, 516 personnes (543 en 2004) ont été frappées d'une interdiction d'entrée en Suisse ou ont reçu un délai de départ, leur séjour dans le pays n'étant pas ou plus légal. A ce chiffre, il y a lieu d'ajouter les 202 refus d'entrée prononcés en 2005.

## Déclarations de garantie

659 déclarations de garantie (751 en 2004), permettant aux citoyens lausannois d'inviter des amis provenant de pays dits «à visa», ont été délivrées cette année. La diminution enregistrée d'une année à l'autre s'explique par la disparition de l'obligation de visa pour certains pays de l'Est européen.

## Demandes d'entrée

Les demandes d'autorisation de visite touristique faites par le biais d'une déclaration de garantie sont, parfois, transformées en demandes d'entrée. Celles-ci sont soumises au contrôle des ambassades ou consulats concernés.

En 2004, 500 demandes d'entrée ont été traitées (2004 : 691).

## Bureau des enquêtes

	2004	2005	Différence
Enquêtes reçues	691	858	+ 167
Enquêtes réglées	743	847	+ 104
Enquêtes en cours	—	47	+ 47
Dénonciations à la Préfecture	13	11	- 2
Dénonciations à la Commission de police	36	32	- 4

## Office des documents d'identité (ODIL)

La section ODIL, après une première année semée d'embûches, et une deuxième bien maîtrisée, a enregistré en 2005 16 661 demandes, soit 2 571 de plus qu'en 2004. Selon l'office cantonal des passeports, ce nombre, particulièrement élevé, correspond aux demandes cumulées des années 1990 et 1995 restées dans les mémoires comme années de fortes sollicitations.

## CORPS DE POLICE

### Principales missions

Le règlement général de police de la commune de Lausanne définit les principales missions du corps police, à savoir :

- assurer la sécurité des personnes et des biens,
- maintenir la tranquillité et l'ordre publics,
- veiller au respect des lois et des bonnes mœurs.

A cet effet, le corps s'est doté d'une organisation lui permettant de remplir au mieux ses missions et a mis en place un concept de police de proximité.

Ce concept, résultant d'une volonté politique très claire, s'articule autour de trois axes :

- le rapprochement police – public,
- le maintien d'une forte capacité d'intervention,
- le développement d'un partenariat avec de nombreux interlocuteurs.

Pour assurer la sécurité de la population et prévenir la commission d'infractions, les agentes et agents de Police-secours patrouillent en permanence dans toute la ville. Ils gèrent des interventions très variées (bagarres, arrestations de délinquants, violences conjugales, etc.) et portent secours aux citoyens en difficulté. Les collaborateurs de la centrale d'alarme et d'engagement répondent, quant à eux, aux nombreux appels quotidiens et engagent les forces de police nécessaires pour faire face aux situations les plus diverses.

La police judiciaire, composée de différentes brigades spécialisées, traite tous les crimes et délits commis sur le territoire lausannois, du simple vol à l'homicide. Sous la direction du juge d'instruction, les inspectrices et inspecteurs enquêtent, notamment, dans les domaines du trafic de stupéfiants, de la délinquance juvénile et des délits à caractère sexuel.

La sécurité du trafic et le stationnement constituent également des tâches principales du corps de police. La prévention des accidents de la circulation et la sensibilisation des usagers de la route font partie des missions prioritaires des policiers et gardes de police qui œuvrent dans ce domaine.

Quant à la formation des futurs policiers, elle a été assurée, jusqu'à aujourd'hui, par l'Ecole des polices municipales vaudoises (EPMV). Dès le mois de mars 2006, la formation des aspirants s'effectuera au sein de l'Académie de police du Chablais, à Savatan.



## Effectif

	Au 1 <sup>er</sup> janvier 2005	Au 1 <sup>er</sup> janvier 2006*
Policiers	412.20	394.80
Gardes	52.80	54.20
Civils	65.20	68.60
Apprentis	6	6

\* Les 23 aspirants de police terminant leur formation seront intégrés dans le corps le 1<sup>er</sup> mars 2006 et non le 1<sup>er</sup> janvier, comme cela se faisait les années précédentes.

## POLICE-SECOURS

D'une manière générale, il convient de relever une légère augmentation du volume de travail du personnel de Police-secours (+ 3,5 %), qui a réalisé plus de 29 500 interventions de tous genres (28 500 en 2004).

Les cas de scandales sur la voie publique, altercations en rue, incivilités et bagarres comptent parmi les interventions les plus courantes, comme cela ressort du tableau ci-dessous. Les violences conjugales, représentant en moyenne deux cas par jour, sont souvent des interventions difficiles et complexes, lors desquelles les policiers doivent faire preuve de la plus grande vigilance. Ils sont généralement amenés à contenir, voire à maîtriser la violence des auteurs, tout en s'occupant des victimes dans un climat émotionnel tourmenté.

	2004	2005
Scandales divers, altercations sur la voie publique	1 485	1 874
Bagarres, scandales, bruit, à l'intérieur ou à l'extérieur des établissements publics	637	728
Violences conjugales	570	593

Les actes d'opposition et de violence à l'encontre des policiers accusent une légère diminution avec 100 cas, contre 105 en 2004.

## Sections et entités de Police-secours

	2000	2004	2005
Total des interventions (avec rapport)	16 788	21 800	23 244
Interventions avec privation momentanée de liberté	1 848	2 326	1 982
Personnes inquiétées à la suite de délits	928	1 340	1 168
Rapports adressés au Juge d'instruction	8 809	13 495	12 854

## Manifestations

La prise en charge des nombreuses manifestations se déroulant sur le sol communal continue de nécessiter un investissement important en temps et en moyens.

En 2005, 15 423 heures ont été consacrées à ce type d'engagement (contre 11 365 en 2004, 11 386 en 2003 et 10 052 en 2002). Malgré une réflexion permanente visant à diminuer cet engagement, force est de constater une augmentation du temps consacré à la gestion des manifestations, due à une explosion du nombre d'événements de tous genres. En effet, ce ne sont pas moins de 2 700 dossiers qui ont été traités par le bureau des manifestations de la police du commerce.

## Charte de collaboration avec les établissements de nuit

En décembre 2004, la direction de la sécurité publique et les neufs plus grands night-clubs et discothèques de Lausanne ont signé une charte de collaboration visant à

préserver la tranquillité des habitants, la sécurité des noctambules, ainsi que l'image de la Ville et la réputation de ces clubs.

Le personnel de sécurité privée a suivi une formation particulière, dispensée par Police-secours, portant notamment sur les comportements à adopter face à des situations particulières susceptibles de dégénérer. Un concept de sécurité, définissant de manière claire les responsabilités des différents partenaires, a également été mis au point. Ces mesures ont incontestablement amélioré la collaboration entre les policiers et le personnel de sécurité de ces établissements, ainsi que la coordination lors des interventions.

En 2005, les agents de Police-secours sont intervenus à 298 reprises dans ces 9 établissements (175 en 2004). Cette augmentation, considérée comme positive, est consécutive à la collaboration mise en place, collaboration visant également à permettre aux services de sécurité privés d'anticiper les problèmes. De fait, 2/3 des interventions de Police-secours ont été directement sollicités par lesdits services de sécurité et cette procédure a souvent permis d'éviter que des conflits et altercations entre individus ne dégénèrent en bagarres générales.

## POSTES DE QUARTIER

La police de Lausanne dispose de neuf postes de quartier répartis dans toute la ville, dispositif faisant partie intégrante du concept de proximité. Les agents de quartier ont une bonne connaissance du voisinage et contribuent par leur action à préserver la qualité de vie des habitants. Ils sont à l'écoute de la population et leurs interventions sont variées. Durant l'année 2005, le poste du Flon a pris une importance particulière, sa position stratégique, dans un quartier très fréquenté et en plein développement, où se concentrent de nombreuses activités commerciales et de loisirs, permettant aux policiers d'intervenir rapidement et efficacement. Les collaborateurs de ce poste ont notamment procédé à 65 arrestations et 440 dénonciations pour des infractions à la loi sur les stupéfiants.

Activité des postes de quartier	2004	2005
Arrestations	66	82
Véhicules retrouvés	37	37
Dénonciations pour fautes de stationnement	9 805	5 377
Rapports de renseignements divers	16 662	16 405
Notifications de commandements de payer	33 335	35 650

## Poste de quartier mobile

Le poste de police mobile, mis en service le 4 octobre 2004, a été engagé dans plusieurs quartiers de la ville, ainsi que lors de manifestations, telles que le Comptoir suisse, la Fête foraine du printemps, la Marche blanche, et la Semaine olympique, pour répondre à des objectifs de prévention et de proximité. Il a également été présenté à Zurich, le 8 septembre, dans le cadre de la Conférence des directeurs de police des villes suisses.

## OBJETS TROUVÉS

	2000	2004	2005
Trouvailles	8 374	10 928	9 617
Trouvailles restituées	3 911	4 962	4 774
Personnes reçues	14 868	15 752	15 141

Des changements importants concernant le personnel de cette entité ont été effectués dans le courant de l'année.

Une garde (responsable) et deux employées civiles y travaillent.

### Création d'une unité cycliste

Du 11 juillet au 30 septembre 2005, une expérience pilote, tendant à tester la faisabilité d'une unité cycliste, a été mise sur pied. Quatre policiers, une femme et trois hommes, provenant des sections de Police-secours, ont été sélectionnés. Durant cette période, ils ont été engagés dans le secteur sud de la ville, principalement dans les zones vertes et piétonnes, afin de renforcer la présence visible et préventive de la police, dans un environnement fortement fréquenté et difficile d'accès aux patrouilles motorisées.

Equipée du nouvel uniforme romand adapté à l'usage du vélo, cette unité a travaillé tous les jours, y compris les week-ends, accomplissant quelque 3 792 km.

Les échos recueillis, tant auprès des commerçants que des citoyens, ont été très favorables. En effet, durant la période estivale, une diminution des délits, par rapport à l'année 2004, a été constatée, particulièrement en ce qui concerne les vols avec effraction dans les véhicules. Un bilan positif de cette expérience a donc pu être tiré et une proposition de pérenniser ce nouvel outil de sécurité de proximité sera prochainement formulée.

	2005
Identifications	155
Recherches d'enfants	3
Véhicules contrôlés	44
Arrestations	9
Surveillances	15
Appuis à Police-secours	11
Appuis à la Police judiciaire	3
Kilomètres effectués	3 792

### GRUPE DE PREVENTION DU BRUIT (GPB)

Durant l'année, le Groupe de prévention du bruit a principalement axé ses contrôles nocturnes sur le respect des niveaux sonores dans les établissements de divertissement, tout en maintenant une pression sur les autres établissements de la ville, responsables de diverses nuisances sonores. 52 d'entre eux ont subi un ou plusieurs contrôles. A 26 reprises, les niveaux en vigueur n'étaient pas respectés. 31 établissements de jour ont été dénoncés pour ne pas avoir respecté diverses mesures de police.

Enfin, en ce qui concerne le parc automobile, il y a lieu de relever que celui-ci s'est avéré mieux entretenu en 2005, d'où la notable baisse enregistrée dans la notification de fiches techniques, malgré un accroissement des contrôles de circulation.

	2004	2005
Rapports techniques concernant le bruit (OPB-SIA)	65	39
Préavis (manifestations, musique, transformations)	314	368
Prévention du bruit sur les chantiers	6	13
Interventions dans les établissements publics et lors de manifestations (musique)	58	71
Interventions nocturnes	365	392

### UNITES SPECIALES (US)

L'importante augmentation des activités spécifiques du Groupe d'intervention (GI) s'explique notamment par une collaboration accrue avec la Police judiciaire (stupéfiants,

mœurs, investigations criminelles et jeunesse). Précisons que les spécialistes US sont toujours plus souvent confrontés à des armes à feu (forcenés, suicidaires, trafiquants de produits stupéfiants et autres). Parmi les faits marquants de cette année, il convient de relever deux opérations d'envergure, tant par la collaboration avec d'autres entités que par les moyens engagés. La première a concerné l'affaire du tireur de Bel-Air et la seconde une opération dans un bar abritant des jeux clandestins. Enfin, il y a lieu de souligner qu'aucun blessé n'est à déplorer de manière collatérale.

### Groupe d'intervention (GI)

	2004	2005
Opérations spécifiques GI, dont :	47	104
– prises d'otages	1	1
– tireurs fous	—	1
– forcenés	5	7
– individus suicidaires	8	14
– opérations Lstup	11	42
– individus armés	5	6
– personnes violentes/dangereuses	12	11
– protections rapprochées	1	—
– collaborations interpolice	—	4
– autres opérations	4	18
Collaboration avec la cellule de négociation	5	9
Négociations d'urgence par les membres du GI	4	3
Personnes interpellées	90	182

### Brigade canine

	2004	2005
Pistes effectuées (16 succès)	91	177
Quêtes d'objets (41 succès)	112	87
Quêtes d'hommes intérieures/extérieures (8 succès)	132	113
Recherches de produits stupéfiants (92 succès)	226	153
Recherches d'explosifs	4	11
Défenses du maître	25	25
Arrestations	93	66
<b>Chien St-Hubert :</b>		
– demandes d'engagement (80 Lausanne / 22 Suisse romande)	67	122
– engagements impossibles (pas d'éléments exploitables)	39	17
– engagements en piste (dont 27 succès)	28	46

### Cellule de négociation (CN)

	2004	2005
Interventions	6	13
Interventions avec GI	5	9
Succès	6	13

### POLICE JUDICIAIRE

Le volume des délits enregistrés s'inscrit à la baisse (- 4,77 %), de même que celui des réquisitions judiciaires et administratives. Le taux d'élucidation moyen se monte à 16,19 %.

	2000	2003	2004	2005
Délits enregistrés	9 172	11 168	12 467	11 873
Délits élucidés	1 485	1 745	1 986	1 923
Personnes déférées	4 429	4 391	4 426	5 250
Réquisitions pénales	3 568	6 226	6 144	5 381
Réquisitions administratives	*	2 685	2 186	1 858
Réquisitions enregistrées/insp	55,31	112,79	106,79	97,82

\* pas comptabilisé

Les effets de l'augmentation de la charge de travail de ces cinq dernières années (env. 30 %) ont été pondérés par le renforcement en ressources humaines, induit par le rapport-préavis N° 239 du 20 septembre 2001. La transformation des permanences du soir en piquets, qui a certes impliqué un certain retrait du terrain, a permis un gain annuel de 2 EPT. Enfin, la Brigade des enquêtes brèves (BREB) continue de déployer ses effets positifs en ce qui concerne la rationalisation du travail et l'optimisation de la formation.

### Délits et événements généraux

Morts violentes	2000	2003	2004	2005
Homicides (victimes)	3	3	1	2
Suicides	33	29	20	34
Noyades	2	2	1	—
Morts accidentelles (autres causes)	4	1	4	5

Si les délits avec violence se sont, globalement, inscrits en légère hausse (+ 4,39 %), les voies de fait et lésions corporelles ont augmenté de 24,31 % (+ 150,34 % depuis 2000), tandis que les brigandages et vols à l'arraché ont baissé de 30,18 %.

Délits avec violence	2000	2003	2004	2005
Délits avec violence enregistrés	438	666	933	974
<i>dont :</i>				
– homicides	3	1	1	2
– hold-ups	1	—	—	3
– voies de fait et lésions corporelles	290	425	584	726
– brigandages et vols à l'arraché	144	240	348	243
– auteurs < de 20 ans	63	197	186	400
– auteurs entre 20 et 40 ans	288	202	168	188
– auteurs > de 40 ans	25	42	35	36
– auteurs de sexe féminin	40	56	47	57
– auteurs de sexe masculin	336	385	342	567

Manifestement due à l'action conjuguée de la Brigade cycliste et de Police-secours, ainsi qu'aux actions de prévention menées auprès des usagers, une diminution importante des vols avec effraction dans les voitures a été enregistrée.

En revanche, les dommages à la propriété sur les voitures sont en hausse de 10,25 % (2,79 cas/jour). Il s'agit souvent de délits de «fêtards», perpétrés les nuits de fin de semaine.

Vols avec effraction	2003	2004	2005
Vols avec effraction enregistrés	2 423	2 890	2 745
<i>dont :</i>			
– dans les habitations	332	395	261
– dans les voitures	1 750	1 870	1 179

Délits particuliers	2003	2004	2005
Dommages à la propriété sur des voitures	966	926	1 021
Incendies intentionnels <i>dont :</i>	69	95	99
– incendies de voitures	14	13	10

### Mineurs

Les actes de violence, imputables à des auteurs mineurs, ont connu une nette régression (- 22,12 %), grâce au renforcement de la présence sur le terrain de la Brigade de la jeunesse, ainsi qu'aux différentes actions ponctuelles menées.

	2000	2003	2004	2005
Mineurs déferés au Tribunal des mineurs <i>dont :</i>	518	623	551	544
– auteurs d'actes de violence	115	182	190	127
Actes de violence commis par des mineurs	145	205	208	162

### Mœurs

L'application de la loi sur la prostitution (LPros), dès le 1<sup>er</sup> septembre 2004, a entraîné la spécialisation de deux collaborateurs, qui ont contrôlé 84 salons de massages et mené 19 opérations en rue. Près de 320 prostituées ont été identifiées, la moitié séjournant et travaillant clandestinement dans notre pays. 25 bailleurs ont été déferés pour des infractions en relation avec l'exercice illicite de la prostitution.

Avec l'entrée en vigueur, le 1<sup>er</sup> janvier 2005, de la Loi sur la protection des mineurs imposant au Service de protection de la jeunesse de dénoncer à la justice les cas tombant sous le coup du Code pénal suisse, le nombre d'enquêtes pénales pour mauvais traitements envers les enfants a notablement augmenté (37,93 %).

Enfin, les infractions contre l'intégrité sexuelle ont sensiblement baissé (- 22,35 %). Le nombre de victimes mineures (- 36,36 %) est le plus bas depuis dix ans, le taux d'éclaircissement global s'inscrivant en léger recul (67 % contre 86 % en 2004).

	2000	2003	2004	2005
Infractions contre l'intégrité sexuelle <i>dont :</i>	123	110	172	132
– viols et contraintes sexuelles	33	13	41	48
– atteintes à l'intégrité sexuelle des enfants	54	51	66	42
– exhibitionnisme	22	25	31	17
Mauvais traitement envers les enfants	5	13	29	40

### Stupéfiants

Si l'opération Strada a été maintenue, son organisation a été modifiée, en ce sens que le détachement lausannois est désormais placé sous l'autorité de la Brigade des stupéfiants et agit depuis l'Hôtel de police (HP), sur le territoire de la ville uniquement. Cette localisation a permis, par une concentration et la complémentarité des forces, d'accroître son efficacité.

Les dénonciations dans le domaine des stupéfiants ont régressé (- 13,93 %, pour atteindre le nombre le plus bas depuis 1999). La lutte menée depuis des années contre le trafic de rue porte ses fruits, la «petite» vente sur la voie publique au centre-ville ainsi que sa visibilité ayant fortement régressé (- 13,63 %).

Il faut enfin relever qu'il a été procédé à la plus importante saisie d'extasie jamais réalisée dans le canton de Vaud (30 000 pièces).

	2000	2003	2004	2005
Personnes déférées au Juge d'instruction	3 075	3 440	3 302	2 842
<i>dont</i> :				
– < de 18 ans	163	268	272	253
– de 18 à 25 ans	1 258	1 447	1 488	1 252
– > de 25 ans	1 654	1 725	1 542	1 337
– sexe masculin	2 405	2 900	2 862	2 349
– sexe féminin	670	540	440	493
– domiciliées à Lausanne	1 203	1 052	1 168	1 029
– domiciliées sur Vaud (sans Lausanne)	1 000	1 778	1 147	994
– domiciliées en Suisse (hors VD)	523	65	343	381
– domiciliées à l'étranger	63	327	522	374
– sans domicile fixe	286	218	122	64
Filières démantelées sur territoire lausannois	*	11	12	14
Trafiquants déférés	563	595	543	489
<i>dont</i> :				
– gros trafiquants (> 50 grammes)	124	191	191	185
– petits trafiquants et consommateurs/revendeurs	439	404	352	304
Décès par overdose	6	14	2	8

\* Statistique pas disponible

## SECURITE DU TRAFIC ET STATIONNEMENT

### Campagnes de prévention

Durant l'année écoulée, différentes campagnes de prévention nationales se sont poursuivies, notamment en ce qui concerne la limitation du taux d'alcoolémie à 0,5 ‰. Par ailleurs, une action ciblée sur le thème «La route ensemble», conduite en juin et en octobre, visant à rappeler aux différents usagers de la route les principales règles à respecter, particulièrement celles applicables aux cyclistes, a permis de toucher quelque 1 053 conducteurs.

### Contrôles de la vitesse

La tendance est à la baisse dans le domaine des excès de vitesse, puisque les conducteurs en infraction passent de 9,29 % en 2004 à 7,81 % en 2005, pour un nombre de contrôles identiques. Il n'en reste pas moins que 32 688 automobilistes ont fait l'objet d'une dénonciation et que sur les 407 contrôles réalisés dans les 32 «zone 30» que compte la ville de Lausanne, le pourcentage de conducteurs dénoncés s'élève à 15,36 %, soit deux fois plus que sur le réseau urbain limité à 50 km/h. Les excès supérieurs à 10 km/h sont en nette diminution (-30,18 %), 13 cas ayant été enregistrés à plus de 90 km/h, dont un record à 121 km/h, sur la route de Chavannes.

#### Contrôle de la vitesse

	1990	2000	2004	2005
Nombre de contrôles	130	1 345	1 487	1 440
Véhicules enregistrés	45 859	485 011	464 778	418 233
Conducteurs dénoncés	4 418	41 592	43 187	32 688
Pourcentage des dénonciations	9,6	8,57	9,29	7,81

Une attention particulière a été portée sur le problème de la dépose des élèves près des écoles, ainsi que sur celui de l'utilisation d'engins assimilés à des véhicules.

### Contrôle à l'éthylomètre

	1990	2004	2005
Ivresses avec accident	174	170	153
Ivresses sans accident	301	323	549
Total	475	493	702

### Contrôle du stationnement

L'équipe de nuit du contrôle du stationnement, mise en place, formée et progressivement engagée sur le terrain, se déplace au moyen de scooters avec, pour mission principale, le contrôle du stationnement illicite au centre-ville et en périphérie. L'activité de ces collaborateurs a très vite pris de l'ampleur, puisqu'ils ont délivré plus de 9 848 contraventions depuis le mois de juin dernier.

#### Contrôle du stationnement et de la circulation

	1990	2004	2005
Infractions enregistrées (circulation et parage)	172 217	238 105	228 195
Infractions aux règles du stationnement		* 164 586	167 036
Parage illicite sur les trottoirs :			
– bulletins d'amende d'ordre apposés	17 041	10 434	9 756
– évacuations forcées de véhicules		* 712	638

\* Statistique non disponible

### Accidents de circulation

Leur nombre a, pour la sixième année consécutive, diminué. La nouvelle législation relative au taux d'alcoolémie à 0,5 ‰ a permis de constater une baisse de 10 % des conducteurs sous l'influence de l'alcool impliqués dans des accidents. Cette tendance est également significative sur le plan des accidents avec blessés et des accidents mortels, un seul de cette dernière catégorie étant à déplorer pour l'année écoulée.

Concernant les fuites après accident, une nouvelle hausse est enregistrée; dans la moitié des cas ayant entraîné des blessures, les auteurs ont été identifiés.

	1990	2000	2004	2005
Accidents de circulation (constats)	1 893	1 733	1 520	1 458
Personnes blessées	683	528	446	424
Personnes tuées	9	5	3	1
Fuites après accident	562	706	542	578
Piétons victimes, dont piétons enfants jusqu'à 15 ans	116	104	82	82
	36	28	25	33

### Statistiques diverses

#### Contrôle photographique du respect de la signalisation lumineuse

Installations fixes :	15
Nombre de caméras :	5

	1990	2000	2004	2005
Infractions relevées (feux)	8 011	9 564	6 837	6 029
Infractions relevées (vitesse)	*	2 368	10 575	9 132

\* En fonction depuis septembre 2000

#### Encaissement des amendes d'ordre

	fr.
Total	10 730 287.54
Remboursements	20 252.10
Total net encaissé	10 710 035.44 (2004 : 11 867 967.79)

## ORGANISATION ET EXPLOITATION

Pour la première fois depuis 1998, le nombre d'appels 112/117 traités par le personnel de la CAE a quelque peu diminué (244 appels/jours contre 263 en 2004).

Le règlement d'application de la Loi sur les entreprises de sécurité, entré en vigueur au mois de juillet 2004, mais ayant déployé la totalité de ses effets en 2005, a engendré une très nette baisse des émoluments encaissés en relation avec les alarmes agressions/effractions (fr. 35 617.– contre fr. 109 075.– en 2004).

Livré durant l'automne 2004, le fourgon de commandement est opérationnel et a été engagé lors de diverses manifestations programmées, ainsi qu'à l'occasion d'événements spontanés.

Sur le plan technique, le réseau POLYCOM a été déployé sur Lausanne et ses environs (13 sites). Cinq antennes, situées, respectivement, au stade de la Pontaise, sur le bâtiment administratif de Chauderon, sur l'usine de Pierre-de-Plan, à la Haute Ecole pédagogique et sur le site de Swisscom au Chalet-à-Gobet, sont à disposition de la Ville. Les tests de réseau, effectués par le personnel technique et la Police cantonale, ont démontré que la couverture radio fonctionnait à satisfaction. 370 portables ont été programmés, 40 mobiles installés dans les véhicules et 365 collaborateurs formés à cette nouvelle technologie de radio.

Enfin, suite à la réorganisation des garages de la Ville, 30 véhicules relevant précédemment des Ateliers et magasins de la Ville (AMV) ont été intégrés à la flotte entretenue par le garage de police qui compte désormais 242 unités.

## FORMATION PROFESSIONNELLE

L'Ecole des polices municipales vaudoises (EPMV), fondée en 1967, a vu la formation de la 39<sup>e</sup> et dernière volée d'aspirants se terminer en 2005. A ce jour, 1 398 policiers, dont 1 173 aspirants (une année d'école et 10 mois de stage pratique) ainsi que 225 apprentis ont été formés.

L'Ecole d'aspirants 2005 a accueilli 28 élèves (55 en 2002, 54 en 2003 et 48 en 2004), dont seuls 5 aspirants hors Lausanne, les communes de la Riviera ayant choisi de rejoindre l'Académie de police de Savatan.

L'EPMV a amorcé cette année un tournant très important, en obtenant la reconnaissance professionnelle du Brevet fédéral. En effet, malgré le projet SYNERSEC (Académie de police à Savatan), l'EPMV n'a pas rejoint, en 2004, cette école, regroupant les aspirants vaudois et valaisans, mais a lancé une Ecole nouvelle formule. En raison de ce retrait de dernière minute, intervenu à fin 2004, la mise sur pied du programme 2005 s'est faite dans l'urgence.

Relevons que le nouveau programme, reconnu sur le plan fédéral, a nécessité une refonte complète des modules, en adéquation avec les branches qui constituent l'ossature du brevet. Ces dernières se répartissent en quatre groupes, à savoir :

- l'intervention de police (ensemble des aspects techniques et tactiques de l'intervention),
- la police de proximité (résolution de problèmes),
- la psychologie policière (concepts liés à la communication et à la relation police – public),
- l'éthique et les droits de l'homme (respect des valeurs et réflexion).

Un programme spécial a été établi pour les élèves de la volée 2004, afin de leur permettre de se présenter aux examens du brevet fédéral, qui ont remplacé les traditionnels examens de deuxième session.

Par ailleurs, un nouveau concept canadien de formation «expérientielle», visant à développer à la fois le savoir-être et le savoir-devenir des élèves, a été introduit avec succès.

Dès la fin de l'été, la Conférence des directeurs des polices municipales vaudoises a décidé de rejoindre l'Académie de police à Savatan avec la volée 2006. Un important travail a été effectué pour permettre la fusion des deux écoles dans les meilleures conditions. A cette occasion, la qualité de la formation dispensée à Lausanne a été largement reconnue. De fait, six formateurs lausannois sur neuf ont été sélectionnés pour faire partie de l'équipe de l'Académie de police, au sein de laquelle ils occuperont, en particulier, les postes de directeur et de chef de la formation de base. Cela constitue, à l'évidence, la consécration de la qualité du travail effectué par le personnel de la formation professionnelle du corps de police, tout au long des nombreuses années écoulées.

## ETAT-MAJOR

### COMMUNICATION ET PREVENTION

L'accent a été porté cette année sur le développement des relations publiques, avec notamment la mise sur pied de visites régulières de l'Hôtel de police. C'est ainsi que près de 500 personnes, provenant de tous horizons, ont pu mieux appréhender le travail de la police.

Les relations avec les médias se sont poursuivies dans de bonnes conditions. De nombreux communiqués, ainsi que des conférences de presse ont notamment permis de faire connaître à la population le résultat des enquêtes de la Police judiciaire et le travail de Police-secours. Quelques événements ont été particulièrement médiatisés et ont sollicité de manière importante les membres de la cellule de presse, comme l'effondrement de St-Laurent dans le cadre du chantier du M2, ou les chutes de neige exceptionnelles du mois d'avril.

Dans le domaine de la prévention, une nouvelle campagne d'envergure, baptisée «Clair de lune» et destinée à sensibiliser les noctambules à la problématique du bruit, a été lancée. Des policiers en civil, accompagnés d'un comédien, sont allés à la rencontre des noctambules dans les établissements publics du centre-ville, lors de trois soirées préventives. Cette démarche de proximité a reçu un écho très positif, tant dans la presse que parmi la clientèle des cafés et bars visités. Par ailleurs, la chargée de prévention s'est impliquée dans divers projets liés au développement organisationnel et au changement de culture d'entreprise.

## RESSOURCES HUMAINES (RH)

L'année 2005 s'est caractérisée par une implication importante de l'équipe RH dans deux projets stratégiques, à savoir le nouveau statut du personnel policier et le réexamen du fonctionnement de Police-secours.

Les RH ont en outre participé à la sélection de plusieurs cadres intermédiaires/dirigeants pour les différentes subdivisions du corps de police.

Par ailleurs, l'introduction, au début du mois d'octobre, de Peoplesoft, nouveau système d'information pour les ressources humaines (SIRH), a nécessité une adaptation de plusieurs documents et procédures de travail en matière de RH.

Enfin, en lien avec le projet de définition et de classification des fonctions, qui sera initié début 2006, et avec la charge de travail importante qu'il va générer pour les RH, la Municipalité a décidé, en fin d'année, d'octroyer un poste d'assistant RH supplémentaire, pour une période limitée échéant au 31 décembre 2007.

## PSYCHOLOGUES

L'année 2005 a été marquée par de nouveaux projets dans différents domaines. Dans le cadre du plan catastrophe DIAM, la responsable de l'Unité psychologique a reçu le mandat de créer une structure permettant de prendre en charge psychologiquement, autant les divers intervenants que la population civile. Les premières bases de ce vaste projet ont été posées.

L'introduction d'un Brevet fédéral de policier a exigé d'adapter la matière enseignée aux aspirants aux nouvelles exigences fédérales. Une psychologue s'est investie au sein de l'Institut suisse de police (ISP) pour la création d'un manuel de cours destiné aux corps de police romands. Elle a également créé et géré la partie «psychologie policière» des examens mis sur pied pour 43 candidats. Une formation continue a également été dispensée aux gardes de police, en complément aux cours de base donnés dans le cadre de l'école de gardes.

Par ailleurs, les psychologues ont supervisé les interventions des deux structures de prévention existantes, soit l'équipe de débriefing interne et la cellule AVP-Police. Elles ont, en outre, organisé la formation continue et animé les séances d'intervision de ces deux permanences.

Les psychologues ont également participé au recrutement du personnel civil et de police, comme les aspirants et gardes de la volée 2006, ainsi que plusieurs policiers déjà formés.

Enfin, le rôle des psychologues au sein de l'équipe EM les a amenées à participer activement aux réflexions des cadres sur le fonctionnement et l'évolution du corps de police.

## ETHIQUE

Un accent particulier a été porté sur la formation en éthique. C'est ainsi que 12 semaines de cours ont été dispensées aux collaborateurs suivant la formation de «catalyseur», avec des professeurs issus de plusieurs pays. Une introduction d'une journée à l'éthique appliquée a été donnée à 50 cadres intermédiaires. Des séminaires pour les cadres dirigeants, relatifs à la modification de la culture d'entreprise et à la résolution de dilemmes stratégiques, ont également été mis sur pied.

Dans le domaine de la formation en éthique appliquée, les quatre «leaders» (commandant remplaçant, officier

de presse, cheffe psychologue et délégué à l'éthique), ont terminé leur formation universitaire.

Par ailleurs, les travaux relatifs à la rédaction de la charte éthique, ainsi qu'à l'élaboration du nouveau code de déontologie se sont poursuivis.

Enfin, une quinzaine de séances de médiation ont également été organisées entre des citoyens et des policiers.

## SERVICE DE SECOURS ET D'INCENDIE

### Missions générales du service

- Gérer et coordonner l'activité des différentes subdivisions
- Trouver et développer les synergies entre les subdivisions
- Coordonner l'engagement des subdivisions en cas d'événement particulier et/ou d'accident majeur.

### Effectif (au 31 décembre)

	2004	2005
– Secours et incendie	117,455	115,305
– Office de la sécurité civile	27,700	27,700
– Groupe sanitaire	40,500	40,500
– Office des pompes funèbres	18,000	17,000
Total	203,655	200,505

Suite à l'opération «Prestations 2004», les EPT suivants ont été supprimés :

- au 1<sup>er</sup> janvier 2005 : 1 poste à 100 % (spécialiste micro-informatique)
- au 1<sup>er</sup> janvier 2005 : 1 poste à 0,15 % (secrétaire)
- au 28 février 2005 : 1 poste à 100 % (sapeur-pompier hors rang)
- au 1<sup>er</sup> juillet 2005 : 1 poste à 100 % (chef de service PFO).

## CORPS DE SAPEURS-POMPIERS (SECOURS ET INCENDIE)

### Missions (sur le plan lausannois et cantonal)

Le corps de sapeurs-pompiers a pour missions:

- de lutter contre le feu et les éléments naturels;
- de lutter contre les effets des pollutions, des fuites de produits toxiques, chimiques et radioactifs;
- de procéder aux sauvetages de personnes, d'animaux et de biens;
- d'effectuer les interventions techniques.

### Effectif (au 31 décembre)

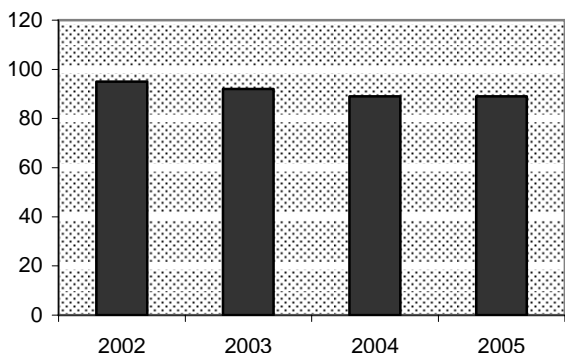
	2004	2005
– Organe de commandement	27,835	26,305
– Poste permanent (PP)	89	89
– Corps de sapeurs-pompiers	257	201
– Unité musicale	45	38
– Jeunes sapeurs-pompiers	26	31
Total	444,835	385,305

Au nombre de 2 750, les interventions sont en augmentation de 257 par rapport à l'an dernier.

L'année sous revue a été marquée par la signature de la convention relative à l'adhésion de la commune de Lausanne au détachement de premiers secours (DPS) de la Mèbre appelé à intervenir dans la zone de Vernand. Huit membres de la section motopompe de Vernand ont rejoint le DPS de la Mèbre au 1<sup>er</sup> janvier 2005.

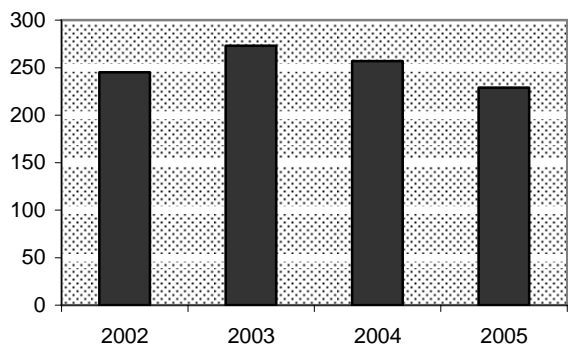
Les discussions en vue d'améliorer l'efficacité du service de défense contre l'incendie de la zone des Râpes (Chalet-à-Gobet, En-Marin, Vers-chez-les-Blanc et Montblesson), par la signature d'une convention de collaboration avec le DPS d'Epalinges/Savigny, se sont poursuivies. Dite convention pourrait être signée d'ici la fin du premier trimestre 2006.

#### Evolution de l'effectif des sapeurs-pompier professionnels (sans l'organe de commandement)



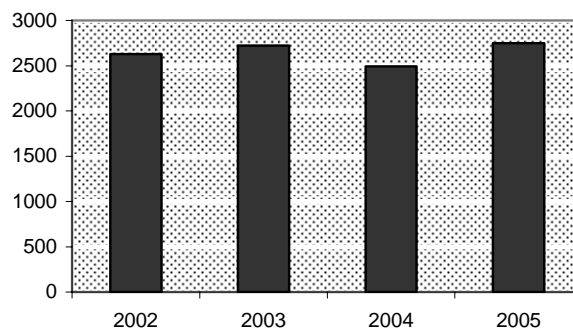
L'effectif des sapeurs-pompier professionnels arrêté par la Municipalité selon le plan des postes est de 98 unités.

#### Evolution de l'effectif des sapeurs-pompier non professionnels (sans les of attachés à l'EM, les membres de l'unité musicale et les jeunes sapeurs-pompier)



Rappelons, en ce qui concerne le corps non professionnel, que la Municipalité a arrêté l'effectif à 280 unités.

#### Interventions



Effectuées à raison de 83 % sur le territoire lausannois, les interventions se répartissent comme il suit :

	2004	2005
Interventions pour le SDIS	1 244	1 383
Autres	1 249	1 367
<b>Total des interventions</b>	<b>2 493</b>	<b>2 750</b>

#### Répartition géographique des interventions

	2004	2005
Sur le territoire de la commune de Lausanne	2 061	2 292
Sur le territoire d'autres communes (CR Feu)	432	458

#### Gros feux ou interventions importantes :

##### Mise sur pied du corps non professionnel

La mise sur pied des officiers, sous-officiers et sapeurs des unités de ville a été nécessaire à 13 reprises, dont :

- 22 février Effondrement à la place St-Laurent (M2)
- 17 avril Renfort PP suite à des chutes de neige et prévention de chutes de matériaux
- 11 mai Renfort PP suite à un accident chimique à Pierre-de-Plan

Les unités spécialisées ont été mises sur pied à 38 reprises, dont :

##### Groupe d'intervention sanitaire (GIS)

- 25 février Feu de caves à Chavannes
- 10 avril Accident de la circulation sur l'autoroute  
Feu d'immeuble à Crissier

##### Section technique

- 24 janvier Feu de dépôt à Yverdon-les-Bains
- 26 janvier Feu de combles au chemin de Pierrefleur
- 22 février au  
15 mars Eclairage de zone suite à l'effondrement survenu à la place St-Laurent
- 17 avril En renfort des SI suite à des chutes de neige

3-4 juin	Eclairage de zones suite à un feu d'immeubles à Vevey
24 juin	Eclairage de zones suite à des inondations aux Diablerets
22 août	Eclairage de zones suite à des inondations à Villeneuve
27-28 août	Renforcement du dispositif électrique dans le cadre de la «Fête de l'aviation» à la Blécherette
19 octobre	Eclairage de zones durant l'opération «Cornilles» à Vidy.

#### Unités foraines

Le personnel des unités foraines (section motopompe) de Montheron, Vernand et Vers-chez-les-Blanc a été mis sur pied à 25 reprises.

#### Centre de renfort

128 interventions ont été effectuées dans le cadre du CR. Parmi elles, 87 concernaient des feux, 38 des déclenchements d'installations automatiques de détection ou d'extinction et 3 des alarmes fallacieuses ou des déclenchements de boutons-poussoirs.

### Interventions sur les routes nationales

#### Répartition des interventions

	2004	2005
Feux de talus et autres	—	1
Feux de véhicules	10	5
Désincarcérations	11	3
Préventions de désincarcérations à la suite d'accidents dans les tunnels	1	1
Fuites d'hydrocarbure	16	6
Pollutions	—	1
Fuites de matières dangereuses	—	1
Accidents avec des matières dangereuses	—	1
Autres	3	5
Fausse alarmes	—	—
<b>Total</b>	<b>41</b>	<b>24</b>

Lors d'accidents signalés dans un tunnel, le corps professionnel intervient automatiquement, dès l'information, en prévention de désincarcération et/ou de pollution.

#### Visites de la caserne

La caserne a reçu la visite de 1 076 personnes, dont 151 enfants titulaires de passeports-vacances.

### Plans ORCA et DIAM – Exercice d'alarme

A la demande de l'office fédéral de l'aviation civile et de la cheffe de place de l'aéroport de la Blécherette, un exercice d'intervention d'urgence a été préparé par le service de secours et d'incendie et le corps de police.

Cet exercice avait pour but :

- d'éprouver le plan d'urgence de l'aéroport de Lausanne;
- de contrôler les dispositifs d'engagement et la coordination des services engagés;
- d'évaluer la qualité des transmissions et de la gestion de l'informatique;
- de tester la prise en charge des victimes.

Le responsable de l'office fédéral de l'aviation civile, présent lors de l'exercice, s'est plu à relever le caractère exemplaire de sa conception, de son organisation et de

sa direction. Seules les liaisons avec le Service d'information aéronautique de la Blécherette, la cheffe de place et les véhicules de commandement, se sont avérées difficiles en fonction de la topographie du terrain.

### POSTE PERMANENT

#### Matériel et équipement

Dans le courant de l'année, il a été procédé, pour le poste permanent comme pour le corps de sapeurs-pompiers non professionnels, au remplacement du matériel usagé, défectueux ou vétuste. Les acquisitions effectuées ont, en grande partie, été prises en charge par la division de défense contre l'incendie et de secours (DDIS) de l'Etablissement cantonal d'assurance contre l'incendie et les éléments naturels (ECA).

En ce qui concerne le corps professionnel, suite à une première commande, livrée en décembre 2004, de 150 vestes de feu et de 150 pantalons, une deuxième commande de 92 vestes et de 112 pantalons a été passée et livrée en mai 2005. A ce jour, l'ensemble du personnel du corps professionnel est équipé de deux tenues de feu complètes.

Les membres du corps non professionnel devant également être, d'ici fin 2006, dotés de nouveaux t-shirts et pantalons de feu, une partie de ceux-ci a été acquise et remise aux bénéficiaires, étant entendu que les membres de l'unité d'appui du poste permanent (UAPP) ont été équipés en priorité.

#### Véhicules

Le parc du service de secours et d'incendie (SSI) se compose de 113 véhicules et engins motorisés.

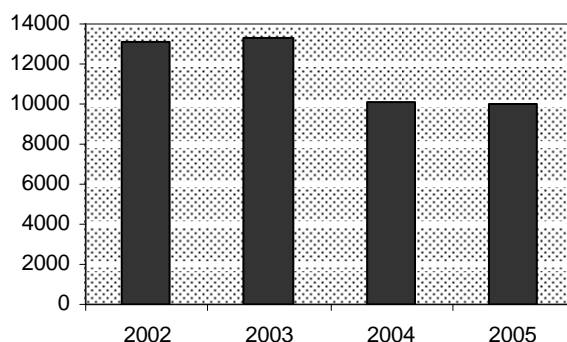
Deux véhicules de type berline, dont un en remplacement d'un véhicule accidenté, ont été acquis durant l'année.

Suite aux décisions de la Municipalité et du Conseil communal, la direction des services industriels (SIL) a acquis, pour le service de l'électricité, sur proposition du SSI, une berce équipée d'une génératrice de 500 KVA. Cette berce, livrée à fin décembre 2005, sera stationnée au MAGESI et desservie, en cas d'engagement, par le personnel des SIL et/ou de la section technique du corps non professionnel. Son transport sera assuré par les véhicules du SSI.

#### Formation

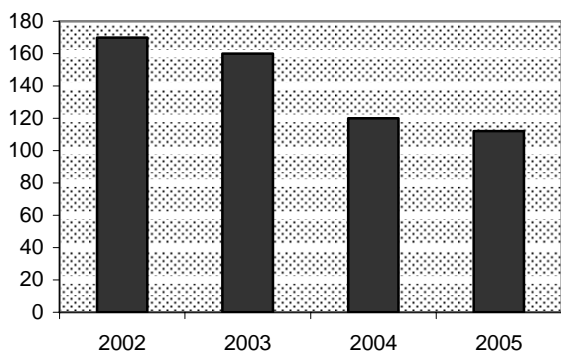
La formation permanente s'est poursuivie, représentant 9 968 heures de cours, soit 112 heures environ par personne.

#### Heures d'instruction de l'ensemble du personnel





## Heures d'instruction par personne



Comme ces années dernières, l'instruction, sous forme de recyclage annuel en section, a été maintenue.

### Centrale d'alarmes et d'engagement

Cette année, un effort particulier a été porté sur la formation et l'instruction, d'une part en ce qui concerne les nouveaux moyens mis à disposition du service (véhicule de commandement cantonal et nouveau véhicule pionnier) et, d'autre part, sur le plan de la formation continue, par, entre autres, la mise sur pied d'un séminaire d'une journée consacré à la communication.

L'excellente collaboration entre les différentes centrales 118, 117 et 144 s'est poursuivie.

Au niveau technique, le système d'aide à l'engagement (SAE) a été doté d'un logiciel plus puissant et plus rapide, ainsi que d'un nouveau central et de nouvelles stations téléphoniques. Un effort particulier a été fourni pour maîtriser au mieux la technicité du nouveau véhicule de commandement fourni par l'ECA. La formation conjointe des opérateurs du CTA (centre de traitement des alarmes de l'ECA) et du SSI a révélé la nécessité de procéder à quelques modifications techniques et mécaniques, modifications actuellement en cours de réalisation, pour adapter aux besoins ce véhicule, qui a déjà permis à trois reprises d'appuyer des interventions sur le territoire vaudois et servi de poste de commandement des événements (PCE) lors d'exercices et de manifestations.

### CORPS DE SAPEURS-POMPIERS NON PROFESSIONNELS

L'état-major du corps non professionnel a tenu plus de 13 séances, au cours desquelles il a, entre autres, été admis de proposer à la Municipalité :

- de procéder, à fin 2005, à un recrutement pour renforcer les effectifs dès 2006;
- de fixer la date de la prochaine revue du corps de sapeurs-pompiers au samedi 24 juin 2006 et de lier celle-ci à la cérémonie de remise du corps au nouveau commandant;
- de proposer la modification de la solde horaire pour le corps non professionnel, suite à la réadaptation de la solde horaire pour les services spéciaux de la protection civile, telle que prévue dans le règlement cantonal du 23 septembre 2002;
- d'appuyer le déplacement des jeunes sapeurs-pompiers en Croatie, afin qu'ils puissent participer au concours du comité technique international de prévention et d'extinction du feu (CTIF).

### Recrutement

Afin de compenser les départs 2005/2006, un recrutement a eu lieu, conformément au chapitre V du règlement du service de secours et d'incendie (RSSI), les 22, 23 et 24 novembre 2005.

2 060 personnes des classes d'âge 1982 (23 ans) et 1983 (22 ans) ont été convoquées. A l'issue des opérations, 50 personnes ont été incorporées, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2006, à la compagnie d'instruction.

### Formation

#### Officiers et sous-officiers

La mise à niveau des connaissances des cadres s'est poursuivie, en collaboration avec le responsable de la formation de la DDIS.

#### Jeunes sapeurs-pompiers

Ce détachement a participé à diverses manifestations. Relevons qu'il a obtenu le 5<sup>e</sup> rang au concours qui s'est déroulé à Aesch, lors du Congrès des sapeurs-pompiers et la 39<sup>e</sup> place, lors du concours du CTIF en Croatie.

#### Unité musicale (Avant-Garde et Union instrumentale)

Cette unité a accompli son programme d'instruction au cours de 7 répétitions en soirée et a assuré 9 services commandés par l'état-major du corps.

#### Cours spéciaux – Protection respiratoire

L'effectif des porteurs d'appareil respiratoire est de 47 personnes (dont 5 instructeurs), soit une diminution de 2 unités par rapport à l'an dernier.

Les porteurs d'appareil respiratoire ont effectué 6 exercices, soit 19h.30 d'instruction.

#### Groupe d'appui WELAB

Trois exercices, portant surtout sur l'engagement des moyens équipant ce groupe, composé de 36 unités, ont été organisés durant l'année.

### Services de garde dans les lieux de spectacles

	2004	2005
Services assurés	123	105
Effectif mis sur pied pour assurer ces services (officiers, sous-officiers et sapeurs)	496	545

Il convient de relever que ces chiffres ne comprennent pas les services organisés pour assurer la sécurité de manifestations telles que la Fête des écoles, la Fête à Lausanne, le Triathlon, le Lausanne Marathon, etc.

Dans le cadre du Comptoir suisse, le personnel du corps a assuré la défense contre l'incendie durant 14 jours, 24 heures sur 24.

### POLICE DU FEU

450 nouveaux dossiers de construction ou de transformation ont été traités, soit une légère augmentation par rapport à l'an dernier.

La campagne de contrôle de la sécurité dans les établissements scolaires de la commune de Lausanne est entrée dans sa phase finale. En effet, avec le soutien du SSI, ainsi que du délégué à la sécurité de la direction de l'enfance, de la jeunesse et de l'éducation, la mise en œuvre des dispositifs à appliquer en cas d'événements

particuliers a été testée. Il appartient désormais à la direction des établissements concernés d'effectuer, au minimum une fois par année, un exercice d'évacuation.

Enfin, il a été procédé, durant le mois de novembre 2005, en collaboration avec le service de la police du commerce, à la visite des 24 centres de loisirs de quartier, afin d'établir le bilan des mesures de protection contre l'incendie et de définir leurs capacités d'accueil respectives.

## SERVICE DE RAMONAGE

L'activité des maîtres ramoneurs sur le territoire lausannois ne suscite aucune remarque particulière.

## SAUVETAGE D'OUCHY

Durant l'année, le sauvetage d'Ouchy a été alarmé par le SSI à 57 reprises (2004 : 43) pour des recherches de personnes, de bateaux ou de planches à voile en difficulté. Il a accompli 62 services de garde et, en particulier, porté assistance à 96 personnes.

## GROUPE SANITAIRE / SMUR

### Missions

Le Groupe sanitaire / SMUR a pour missions :

- d'assurer la prise en charge professionnelle et médicale de patients accidentés ou malades dans les situations d'urgences préhospitalières;
- d'être en mesure de garantir les interventions urgentes 24 heures sur 24 toute l'année;
- de répondre le plus rapidement possible, en cas d'événement impliquant un nombre élevé de patients.

Les missions médicalisées du SMUR s'effectuent en étroite collaboration avec le CHUV.

### Effectif

	2004	2005
Cadres	2	2
Ambulanciers diplômés I	7	7
Ambulanciers diplômés II	26	28
Techniciens-ambulanciers	6	4
Total	41	41

Relevons que le Groupe sanitaire / SMUR peut compter sur la participation d'ambulanciers auxiliaires pour compléter ses équipes d'urgence, en cas de problèmes d'effectif. Pour 2005, 14 auxiliaires étaient inscrits à cet effet.

Pour la première fois, le Groupe sanitaire a dû relever de ses fonctions, avec effet immédiat, un de ses collaborateurs. De fait, l'intéressé avait, au début de 2004, commis successivement, en mission, deux graves fautes de service. La procédure de licenciement, engagée sans délai par la Municipalité, a trouvé son épilogue le 31 août 2005 devant le Tribunal fédéral, qui a jugé parfaitement justifiée la mise à pied du collaborateur concerné.

### Activité

L'année 2005 a connu une augmentation sensible des missions d'urgence accomplies par le Groupe sanitaire (4,1%). En effet, les interventions de l'antenne de Bussigny ont augmenté de 2,7%, alors que celles de l'antenne de Mézières, qui a vu, dès le 1<sup>er</sup> juin, sa cou-

verture horaire journalière passer de 16 à 24 heures sur 24, ont progressé de 18,8%.

A part un service de prévention peu habituel, intervenu en février, suite à l'effondrement de la voûte du tunnel du M2 à St-Laurent, l'année écoulée n'a pas été marquée par des événements particuliers.

La tendance à une augmentation des missions de nuit se confirme, non seulement durant les week-ends. Ces derniers restent toutefois chargés en interventions difficiles, liées aux bagarres et agressions diverses, ainsi qu'à la prise en charge de patients alcoolisés. Plusieurs ambulanciers ont été, dans certains cas, malmenés, heureusement sans conséquence pour leur intégrité physique.

## Statistiques

	2002	2003	2004	2005
Nombre d'interventions	6 602	7 014	7 152	7 444
Nombre de personnes transportées	5 212	5 451	5 646	5 857
Nombre d'interventions sans transport	1 390	1 563	1 506	1 587
Nombre de missions SMUR	2 767	2 949	2 733	2 657
Nombre d'interventions de l'antenne de Bussigny	1 496	1 480	1 537	1 643
Nombre d'interventions de l'antenne de Mézières	542	544	584	694

## OFFICE DE LA SECURITE CIVILE

### Missions

L'office de la sécurité civile a pour missions :

- de gérer et garantir les effectifs de l'organisation régionale de protection civile (ORPC);
- de mettre sur pied les cours de compétence communale;
- d'assurer et collaborer avec le service de la sécurité civile et militaire (SSCM) à la formation des astreints et des cadres;
- de garantir l'état opérationnel de l'ORPC;
- de gérer et exploiter le centre de formation de La Rama.

### Effectif

	2004	2005
Effectif	29	28
EPT	27,7	27,7

A l'occasion du départ, non compensé, d'une collaboratrice du bureau des contrôles, les descriptifs de poste, concernant essentiellement le personnel du bureau des cours et des contrôles, ont été adaptés dans le sens d'un élargissement des compétences dudit personnel.

D'autre part, l'absence pour raison de santé, depuis septembre 2005, d'un collaborateur a nécessité la répartition temporaire de ses activités, dont une partie échoit à nouveau au responsable des contrôles.

Suite au départ à la retraite, en décembre 2005, de l'administrateur du centre de formation, le poste a été provisoirement repris par l'adjoint technique, ce dernier assurant en parallèle la conduite du bureau technique. Au terme d'une période de deux ans, un bilan définitif sera tiré, afin de définir si la structure mise en place correspond aux attentes.

## Instruction

Sur autorisation du SSCM, les instructeurs ont dispensé des cours de formation de base aux astreints de cinq régions adhérant à ce principe par une convention, qui devrait être reconduite en 2006.

Par ailleurs, la section « instruction » a été sollicitée pour dispenser cinq cours de premiers secours destinés aux collaborateurs de la Ville, ainsi qu'à des partenaires privés (ASTAG).

## Jours de service

Désignation	Jours de service 2004	Jours de service 2005
Cours effectués dans le cadre communal	4 940	5 085
Cours de formation au Service de la sécurité civile et militaire (SSCM)	310	628
Cours de formation au Centre fédéral d'instruction (OFPP)	61	67
Total	5 311	5 780

## Engagements

La protection civile a été mise sur pied à deux reprises, à savoir lors de l'effondrement du tunnel du M2 à St-Laurent, ainsi qu'à l'occasion des chutes de neige du 17 avril. Pour l'essentiel, il s'est agi de conduite et d'exploitation de postes de commandement, d'établissement de liaisons, ainsi que d'appui aux services communaux (déblaiement de la neige), cela moyennant l'engagement de 181 personnes ayant accompli, en tout, 517 jours de service.

## Effectifs réglementaires des miliciens au 31 décembre 2005

Modules	Effectifs réglementaires	Effectifs réels
Formations FIR	200	161
Formations FAR	1 302	1 107
Total	1 502	1 268

## Constructions et abris

L'assainissement des constructions s'est poursuivi avec la remise en état du réseau d'eau de la Vallée de la Jeunesse, le montant des travaux, d'environ 85 000 francs, étant couvert par les contributions de remplacement.

Le contrôle périodique des abris s'est poursuivi cette année. Sur 245 abris vérifiés, 21 % d'entre eux comportaient des défauts graves et 31 % n'ont pu être visités, en dépit des contacts pris avec les gérances.

## Centre de formation

### Locataires

Le nombre de personnes ayant suivi une formation ou participé à des cours au centre de formation de La Rama est en légère augmentation par rapport aux années précédentes.

## Occupation du centre (Jours/hommes)

Locataires	2003	2004	2005
OSC	3 109	3 251	2 413
ASTAG	1 180	1 373	1 122
AESS	—	1 005	1 061
SSI/PP	1 711	1 329	1 459
CESU	423	125	155
CEFOCA	286	549	398
CHUV	115	255	270
Premiers secours	133	78	56
Centre forestier	385	52	90
ECA	531	415	435
Police municipale	889	889	1 210
SVM	—	—	240
Divers	2 323	1 717	2 798
Total	11 085	11 038	11 707

Le nombre de repas servis en 2005 s'élève à 14 535 (14 450 en 2004), dont 2 102 pour le personnel du centre de formation. Ce nombre est supérieur au taux d'occupation, certains partenaires ne venant que pour prendre des repas.

### Entretien

L'équipement audio-visuel de la salle de théorie générale a été modernisé, le système de télécommande des appareils, ainsi que celui de sonorisation étant devenus vétustes.

Un préavis, relatif à la rénovation du bâtiment, plus précisément de la façade, de la toiture et de certaines fenêtres, sera soumis à la Municipalité en 2006.

## OFFICE DES POMPES FUNÈRES OFFICIELLES

### Missions

L'office des pompes funèbres officielles a pour missions :

- de procéder aux levées de corps ordonnées par l'autorité compétente;
- d'effectuer les levées de corps sur demandes des familles;
- d'assurer l'organisation complète de funérailles en Suisse et à l'étranger;
- d'accomplir les démarches administratives pour les incinérations, les inhumations, les exhumations, ainsi que les dépôts de cendres;
- d'organiser les rapatriements en Suisse et à l'étranger;
- d'assurer les convois officiels pour le transport des corps de défunts, aux fins d'inhumation ou d'incinération, du domicile mortuaire ou du lieu de la cérémonie funèbre situé sur le territoire de la Commune, au cimetière ou au crématoire;
- de garantir une permanence, par service de piquet, 24 heures sur 24;
- d'offrir la possibilité de conclure des conventions pour obsèques futures.

**Effectif au 31 décembre**

	2004	2005
Réception des familles	6 EPT	5 EPT
Atelier et menuiserie	12 EPT	12 EPT
Total	18 EPT	17 EPT

La diminution de 1 EPT résulte de la suppression au 1<sup>er</sup> juillet du poste de chef de service.

**Réception des familles**

Outre la réduction d'effectif réalisée à l'occasion du départ à la retraite du chef du service – devenu, à compter du 1<sup>er</sup> juillet, office rattaché au service de secours et d'incendie – il convient de signaler l'organisation, le

24 septembre, d'une journée portes ouvertes destinée à faire connaître à la population lausannoise les nouveaux locaux, dévolus à l'accueil des familles, situés à l'avenue des Figuiers 28 et ceux affectés à l'atelier et à la menuiserie, implantés à la rue de la Vigie 6.

**Menuiserie**

Le personnel de la menuiserie a collaboré à l'accomplissement des tâches de l'unité responsable de la fourniture des prestations funéraires pour un total de 460 heures (552 en 2004).

**Prestations funéraires**

Les véhicules du service ont parcouru 81 163 km (86 998 en 2004).

